EASTAP TASK FORCE LANGUAGE

Rappel :La question de la langue s’est posée lors de la première réunion à Paris quand deux collègues se disant dépourvus de toute connaissance de la langue de Molière faisaient appel à la politesse bienveillante de l’assistance pour sommer en fait ainsi la majorité de plus de vingt personnes à recourir à la langue du pays qui, ironie du sort, venait juste de sortir de l’Europe. En face d’un procédé rappelant celui, appliqué depuis un moment souvent par les nouveaux venus de l’U.E . pour empêcher une politique concernant les points les plus névralgiques et urgents, une réflexion sur les langues en usage dans une association européenne d’études théâtrales ainsi que sur leur emploi majoritaire me sembla nécessaire.

Une question de pouvoir : L’emploi d’une langue dépend de sa souveraineté et relève donc du pouvoir. Cette souveraineté peut être celle d’un pouvoir politique, économique, symbolique et imaginaire, religieux et idéologique.

Le Moyen-âge était latin, la Renaissance latine et italienne, les Lumières étaient français, le 19e et 20e siècle étaient les siècles des langues nationales des impérialismes , la seconde partie du 20e était anglo-américain d’une part, russe d’autre part.

Certains domaines sont restés dominés par certaines langues, à partir des dominances premières dans ces domaines :

Les Jeux Olympiques ont gardé langue française de son fondateur, aussi certains sports, comme l’escrime.

La gastronomie et la viticulture ainsi que l’hôtellerie de luxe sont longtemps restés exclusivement français et font encore comme si dans certains cas.

Nationalismes, systèmes totalitaires de pouvoirs ont rompu ces traditions, souvent

accompagnées de politiques linguistiques imposées impliquant purges linguistiques.

La diplomatie, aussi longtemps un domaine français, a de même été concurrencée par l’anglais, par l’allemand, par le russe.

Si ces domaines ont changé selon les vicissitudes des pouvoirs politiques, économiques et idéologiques, dans le domaine de la culture la distribution des langues suivait une logique différente, due à la force et l’inventivité des différentes cultures.

Dans le domaine de la pensée, de la littérature, des arts et du théâtre il y avait au 20e au moins trois à quatre zones linguistiques influents avec des études spécifiques :

La zone romane : le français, l’italien, l’espagnol ;

La zone germanique : influant sur le Mitteleuropa

La zone anglaise : rayonnant vers les Flandres, pays bas et la Scandinavie

La zone slave ; comprenant le bloc soviétique et l’après-guerre.

Pour le théâtre cette géographie culturelle se dessine d’une façon encore plus différenciée :

Le théâtre européen, né du théâtre antique et du théâtre religieux, était longtemps italien, puis français, espagnol et anglais, et devenait à la fin du 18e celui des langues nationales dans toute l’Europe.

Les études théâtrales sont une invention du 20e siècle, dans beaucoup de pays elles sont couplées avec l’étude des langues nationales. Et souvent leur première tâche était de faire rayonner le génie national.

Le théâtre européen par contre est un théâtre transnational, l’étudier demande la connaissance de plusieurs langues européennes et les rudiments encore d’autres.

L’anglais comme seule langue est donc insuffisant. Vue la production artistique mais aussi la richesse d’études, à côté du français s’imposeraient alors l’italien, l’allemand, l’espagnol, le russe etc.

Je propose donc de prévoir pour l’EASTAP à côté de l’anglais, d’abord le français comme langue de discussion et de communication. Ceci est justifiée surtout par le fait qu’une large partie de la réflexion théorique est conceptualisée en français et nécessite cette langue pour une compréhension appropriée.